



Licence Sciences et techniques comptables et financières

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences et techniques comptables et financières. 2010, Université de La Réunion. hceres-02035540

HAL Id: hceres-02035540

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035540>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE LA REUNION
N° demande : S3100021772
Domaine : ECONOMIE GESTION
Mention : SCIENCES ET TECHNIQUES COMPTABLES ET FINANCIERES

Appréciation générale :

Cette troisième année de licence vise à former des étudiants aux métiers de la comptabilité, finance et fiscalité d'entreprises et à les préparer à la poursuite d'études en master ou à certains concours de l'Education Nationale (PLP, Capet en particulier). Il s'agit d'une formation qualifiante qui offre déjà de nombreuses possibilités de valorisation aussi bien dans la voie professionnelle qu'en poursuite d'études.
Cependant, quel que soit leur degré de spécialisation, les formations de licence doivent aussi développer les compétences transversales des étudiants. Cette maquette gagnerait grandement à être complétée dans ce sens.

Les points les plus forts :

- 1- Il s'agit d'une formation professionnalisante qui permet également une poursuite d'études dans les masters du domaine.
- 2- Le dispositif de pilotage est de qualité.
- 3- L'équipe de formation se fonde sur une analyse détaillée des débouchés professionnels.

Les points les plus faibles :

- 1- Il n'y a pas de règlement d'examen.
- 2- L'acquisition de compétences transversales n'est pas prise en compte.
- 3- Les modalités d'évaluation des connaissances ne sont pas assez variées.

Recommandations :

Il est nécessaire de compléter le dossier en y intégrant le règlement d'examen ainsi que des enseignements (ou des modalités pédagogiques particulières dans les enseignements existants) permettant l'acquisition, par les étudiants, de compétences transversales puis d'en décrire les critères d'évaluation.
Il serait judicieux, par ailleurs, de varier les modalités de contrôle des connaissances.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B